



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

## Collano RP 2860

---

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Adhésif à base d'un composant Colle pour bois.
--	---

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Collano AG Neulandstrasse 3 CH-6203 Sempach Station T +41 41 469 92 75 www.collano.com sdb@collano.com
---	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence	+41 41 469 92 75 (Mo - Do 8:00 - 12 :00 / 13 :00 - 17:00 MEZ/CET) (Fr 8:00 - 12 :00 / 13 :00 - 16:00 MEZ/CET) (+41 44 251 51 51 Tox Center)
-------------------------------	---

Date d'émission	13.07.2020
-----------------	------------

Version	6.0 ch/fr (Version précédente: 5)
---------	-----------------------------------

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Toxicité aiguë, Inhalation, Vapeurs, Catégorie 4, H332 Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 2, H315 Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2, H319 Cancérogénicité, Catégorie 2, H351 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Inhalation, Catégorie 2, H373 Sensibilisants respiratoires, Catégorie 1, H334 Sensibilisants cutanés, Catégorie 1, H317
---	---

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
----------------------------	--

## 2.2. Éléments d'étiquetage



**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H315: Provoque une irritation cutanée.  
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332: Nocif par inhalation.  
H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H351: Susceptible de provoquer le cancer.  
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

**Conseils de prudence**

P201: Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
P260: Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillard/ vapeurs/ aérosols.  
P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P342 + P311: En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

**Informations supplémentaires**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

**Identificateur de produit**

alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy(méthyl-1,2-ethanediyl)), polymer with 1,1'-methylenebis(4-isocyanatobenzene)homopolymer, No.-CAS 9048-57-1, No REACH Polymer  
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.-hydro-.omega.-hydroxypolyoxy(méthyl-1,2-ethanediyl), No.-CAS 53862-89-8, No.-CE Polymer, No REACH Polymer  
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers, No.-CAS 25686-28-6, No.-CE 500-040-3, No REACH 01-2119457013-49-xxxx  
Diphenylmethane diisocyanate, isomères et homologues.  
, No.-CAS 9016-87-9, No REACH 01-2119457024-46-xxxx

**2.3. Autres dangers**

Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique**

Isocyanate-prépolymère

Composants	Classification CLP	Identificateur de produit
------------	--------------------	---------------------------

alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy(methyl-1,2-ethanediyl)), polymer with 1,1'-methylenebis(4-isocyanatobenzene)homopolymer	< 35%	Acute Tox. 4 H332, Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319, Skin Sens. 1 H317, Resp. Sens. 1 H334, Carc. 2 H351, STOT RE 2 H373, STOT SE 3 H335, EUH204	No.-CAS: 9048-57-1 No.-Index: Polymer No REACH: Polymer
Isocyanic acid, polymethylenepolyphenylene ester, polymer with .alpha.-hydro.-omega.-hydroxypolyoxy(methyl-1,2-ethanediyl)	< 15%	Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Carc. 2 H351, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, STOT RE 2 H373i	No.-CAS: 53862-89-8 No.-CE: Polymer No REACH: Polymer
4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers	< 15%	Acute Tox. 4 H332, Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319, Carc. 2 H351, STOT SE 3 H335, STOT RE 2 H373, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, EUH204	No.-CAS: 25686-28-6 No.-CE: 500-040-3 No REACH: 01-2119457013-49-xxxx
Diphenylmethane diisocyanate, isomères et homologues.	< 15%	Acute Tox. 4 H332, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Skin Irrit. 2 H315, Carc. 2 H351, Resp. Sens. 1 H334, Skin Sens. 1 H317, STOT RE 2 H373i, EUH204	No.-CAS: 9016-87-9 No.-Index: 615-005-00-9 No REACH: 01-2119457024-46-xxxx
Diisopropyl-1,1'-biphenyl	< 10%	STOT RE 2 H373o, Asp. Tox. 1 H304, Aquatic Chronic 4 H413	No.-CE: 915-589-8 No REACH: 01-2119982984-16-xxxx

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### **Impuretés dangereuses**

Aucun(e) à notre connaissance.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

##### **Inhalation**

Amener à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle des vapeurs ou des produits de décomposition. Si la respiration est irrégulière ou s'arrête appliquez immédiatement la respiration artificielle. Appeler un médecin dans les cas graves. Appeler un médecin dans les cas graves.

##### **Contact avec la peau**

Laver avec du polyéthylène glycol et puis avec beaucoup d'eau.

##### **Contact avec les yeux**

Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Appeler immédiatement un médecin.

##### **Ingestion**

Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si conscient, rincer la bouche à l'eau. Appeler un médecin dans les cas graves.

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Produit sec. Eau pulvérisée.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') du monoxyde de carbone, des oxydes d'azote, des vapeurs d'isocyanate et des traces d'acide cyanhydrique.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter des vêtements de protection intégrale contre les agents chimiques.

**Méthodes particulières d'intervention** Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. formation de CO<sub>2</sub>-gaz en cas de contact avec de l'eau. Danger de surpression dans des conteneurs fermés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Conseils pour les non-secouristes** Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

**Conseils pour les secouristes** A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Couvrir d'un matériel mouillé absorbant des liquides. Après 1 h mettre dans un récipient à déchets. Ne pas couvrir le récipient (développement de CO<sub>2</sub>). Durcisse en contact avec de l'eau.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Manipuler avec précautions habituelles observées isocyanates. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains et les parties du corps exposées avant de manger, boire ou fumer et après le travail.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Ne pas congeler. Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy(methyl-1,2-ethanediyl)), polymer with 1,1'-methylenebis(4-isocyanatobenzene)homopolymer (CAS 9048-57-1)**

Switzerland - Occupational Exposure Sensitizer

Limits - Sensitizers

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 TWA [MAK]

Limits - TWAs - (MAKs)

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 STEL [KZW]

Limits - STELs - (KZWs)

**4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers (CAS 25686-28-6)**

Switzerland - Occupational Exposure Sensitizer

Limits - Sensitizers

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 TWA [MAK]

Limits - TWAs - (MAKs)

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 STEL [KZW]

Limits - STELs - (KZWs)

**Diphenylmethane diisocyanate, isomères et homologues.**

**(CAS 9016-87-9)**

Switzerland - Occupational Exposure Sensitizer

Limits - Sensitizers

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 TWA [MAK]

Limits - TWAs - (MAKs)

Switzerland - Occupational Exposure 0.02 mg/m3 STEL [KZW]

Limits - STELs - (KZWs)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### Protection individuelle

##### *Protection respiratoire*

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

##### *Protection des mains*

Gants de protection conformes à EN 374. Gants imperméables. Caoutchouc butyle. Caoutchouc naturel. Caoutchouc nitrile. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

##### *Protection des yeux*

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Éviter le contact avec les yeux.

##### *Protection de la peau et du corps*

Porter un vêtement de protection approprié.

##### *Risques thermiques*

Pas de précautions spéciales.

#### Contrôle d'exposition de l'environnement

Pas de précautions spéciales.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect** Viscosité stable.  
**Couleur** Jaunâtres.  
**Odeur** Très faible. Caractéristique.  
**Seuil olfactif** Non déterminé.

Collano RP 2860

Version 6.0 ch/fr

Date d'impression 13.07.2020

<b>pH:</b>	Non déterminé.
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Donnée non disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	Donnée non disponible.
<b>Point d'éclair:</b>	Non déterminé.
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminé.
<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité gazeuse:</b>	Non déterminé.
<b>Densité relative:</b>	~1.30 g/ml
<b>Hydrosolubilité:</b>	réagit avec de l'eau
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non déterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Non applicable.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>Viscosité:</b>	~80'000 mPa.s (20°C)
<b>Propriétés explosives:</b>	non dangereux(se)
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucun(e)

## 9.2. Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	La réaction avec de l'air humide et/ou de l'eau provoque, dans le récipient, une augmentation de pression due au dioxyde de carbone.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non demandé.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Des amines. Réagit avec l'eau.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	En cas d'incendie les produits de combustion critiques sont CO, CO <sub>2</sub> , HCN et traces de NO <sub>x</sub> , isocyanates.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers (CAS 25686-28-6)</b> Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>Diphenylmethane diisocyanate, isomères et homologues. (CAS 9016-87-9)</b> Dermal LD50 Rabbit > 9.4 g/kg (WHO) Inhalation LC50 Rat = 490 mg/m <sup>3</sup> 4 h(NLM_CIP) Oral LD50 Rat = 49 g/kg (NLM_CIP)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Donnée non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact avec les yeux ou la peau provoque une irritation.

<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation. Irritation en cas de contact prolongé avec la peau. Pour des personnes sursensibilisées des réactions allergiques sont possibles même à des concentrations inférieures à la valeur-MAK. Les isocyanates peuvent provoquer une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire aboutissant à une sensation d'oppression dans la poitrine, une respiration sifflante et un état asthmatique.
<b>Cancérogénicité</b>	Donnée non disponible.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Les personnes allergiques aux isocyanates, et en particulier celles qui souffrent d'asthme ou d'autres affections des voies respiratoires, ne devraient pas travailler avec les isocyanates.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

### **4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers (CAS 25686-28-6)**

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**12.2. Persistance et dégradabilité** Donnée non disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Donnée non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer comme des déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales. Ne pas mettre les résidus du produit dans les déchets ménagers. Les mettre dans l'emballage d'origine pour les porter à un centre de traitement des déchets officiel. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.

**Emballages contaminés** Les récipients vides peuvent être évacués sur décharge, si les réglementations locales le permettent.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID	Non demandé.
IMDG	Non demandé.
IATA	Non demandé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

## RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Catégorie de risques pour l'eau WGK (D) = nwg (AwSV).
-----------------------------	--

#### **alpha-hydro-omega-hydroxypoly(oxy(methyl-1,2-ethanediyl)), polymer with 1,1'-methylenebis(4-isocyanatobenzene)homopolymer (CAS 9048-57-1)**

EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC) NLP No. 500-028-8

#### **4,4'-Methylenediphenyl diisocyanate, oligomers (CAS 25686-28-6)**

EU - No-Longer Polymers List (67/548/EEC) NLP No. 500-040-3

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

#### **Diphenylmethane diisocyanate, isomères et homologues. (CAS 9016-87-9)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.
--	--------------

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour: 3.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	<p>EUH204: Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique. H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H332: Nocif par inhalation. H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335: Peut irriter les voies respiratoires. H351: Susceptible de provoquer le cancer. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H413: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.</p>



**Mode d'emploi**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

**Clause de non-responsabilité**

Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.